

M. Herridge: Monsieur le président, je parle avec un certain malaise, cet après-midi, à cause d'un mauvais rhume, mais je ne puis m'empêcher de faire quelques remarques car les forêts, l'agriculture et l'aménagement rural m'intéressent depuis toujours. Je puis affirmer sans m'abuser, que j'ai une certaine connaissance de ces questions. J'ai obtenu ma première coupe de bois à l'âge de 17 ans. Il faut dire que c'est un homme de 21 ans qui l'avait obtenue pour moi et qui me l'avait revendue pour \$1 lorsque j'avais eu 21 ans. J'ai débuté très tôt dans cette entreprise.

Pendant quelque cinquante ans, j'ai obtenu un rendement soutenu d'une ferme arboricole; je possède donc plus de bois maintenant qu'il y a cinquante ans. Le député de Victoria-Carleton doit certainement s'y connaître. J'ai hâte de l'entendre intervenir dans ce débat, car il sait ce que c'est que payer des salaires et exploiter une scierie. J'ai un certain nombre d'années d'expérience dans l'exploitation d'une petite scierie. Dans cette entreprise, nous pouvions couper environ 30,000 pieds de bois en une journée de huit heures. Je connais les problèmes que présente une telle entreprise.

Il y a des années que je m'intéresse à l'agriculture—notamment à l'arboriculture—et à l'élevage. Comme il est normal dans une petite localité, je me suis toujours intéressé au développement rural. Encore aujourd'hui, je rencontre bien des gens de ma région qui s'intéressent à ces problèmes, en particulier aux méthodes de développement rural, qui dépendent du ministre. Je parle en qualité de président de la Canadian Tree Farmers' Association, qui à vrai dire est formée de gens qui s'occupent, d'un point de vue désintéressé, du développement des ressources naturelles du sol, des forêts et de l'eau. Pour la majorité de nos membres, la sylviculture ne présente pas un intérêt essentiel comme moyen d'existence. Ce sont, pour la plupart, des gens qui ont consacré leurs revenus à l'achat d'une propriété dont ils veulent exploiter rationnellement les ressources.

Je m'intéresse depuis des années aux secteurs publics et privés de l'exploitation forestière. Les remarques du député de Qu'Appelle m'ont beaucoup intéressé, et je rends pleinement justice à son œuvre d'ancien ministre de l'Agriculture. Son ministère a surpassé tous les autres par le caractère progressif de son programme en matière de ressources. Directement responsable de la confé-

rence sur les ressources et notre avenir, on lui doit également le programme d'ARDA.

Je tiens à remercier le ministre actuel d'avoir personnellement étudié les problèmes que je lui ai soumis. J'ai apprécié le travail de son personnel à l'égard des forêts et du développement rural. Les crédits actuellement envisagés comportent une dépense totale de 50 millions de dollars. Ce sont donc là des problèmes d'une importance considérable. Au cours des années à venir, ces crédits augmenteront certainement quand on saura qu'ils sont consacrés au développement rationnel de notre économie.

Le comité de l'agriculture, des forêts et de l'aménagement rural a étudié ces crédits. Il a eu toutes les chances d'entendre le ministre et ses fonctionnaires et de leur poser des questions. Les réunions qu'il a tenues comptent parmi les plus intéressantes auxquelles j'aie assisté ces dernières années. Le comité, dont les séances ont non seulement été intéressantes mais instructives, a recommandé—à juste titre, je crois—l'adoption de ces crédits.

Le discours du ministre nous a plu parce qu'il s'y est montré impartial et disposé à reconnaître les réalisations de ses devanciers. Il est rare qu'un ministre adopte une telle attitude, mais il convient de féliciter ceux qui ont accompli quelque chose d'utile. Le ministre a eu la générosité de le faire aujourd'hui.

Il a dit que le rôle du ministère fédéral des Forêts se bornait en grande partie à la recherche. Il a raison, mais ses fonctionnaires pourraient, je pense, sans transgresser les droits des provinces, mais en les faisant profiter de cette recherche, orienter davantage la mise en œuvre des programmes qui les intéressent. Ils pourraient le faire et maintenir de bonnes relations avec les provinces, j'en suis sûr.

Le ministre a dit que ses fonctionnaires organisent des consultations en matière de technologie avec les fonctionnaires des gouvernements provinciaux. J'aimerais qu'il m'explique pourquoi on a supprimé le crédit 23. Pour ceux qui l'ignoraient, le crédit 23 portait sur des contributions aux provinces, en vertu d'accords approuvés par le gouverneur en conseil, pour financer l'inventaire des ressources forestières, le reboisement, la prévention des incendies de forêt, la construction de routes d'accès aux forêts, et l'amélioration des peuplements. J'aimerais qu'on m'explique pourquoi ce crédit a été supprimé, et j'ai hâte d'entendre ce que nous en dira le ministre.